



Janvier 2024

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne



La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Rédaction : les membres de la commission Communication et les Associations de la Commune. Les articles transmis par les Associations ne sont pas retouchés.

Mot du maire

Mesdames, Messieurs,

Chers administrés,

Comme à l'accoutumée, il m'appartient au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et des agents de vous présenter tous mes vœux de santé, de joies et de prospérité pour chacun d'entre vous.

En premier lieu, je souhaite chaleureusement remercier toutes les personnes qui m'entourent et qui œuvrent quotidiennement au service de notre commune. Merci à chacun d'entre eux pour leur précieux investissement et soutien.

Mes remerciements s'adressent également à nos financeurs dont principalement l'État, la Région, le Département. Sans eux, les petits et grands projets de la commune ne pourraient voir le jour. Enfin, je remercie tous les acteurs du territoire de la collectivité : chefs d'entreprises, salariés, associations et leurs bénévoles, ainsi que vous toutes et tous, acteurs majeurs de notre territoire.

L'année 2023, a été riche en travaux et projets. Le chantier majeur a été bien évidemment la rénovation de la salle des fêtes de Chirac, du club du 3^{ème} âge et la construction de la nouvelle école Marceau CRESPIN. Malheureusement, pour diverses raisons, nous avons dû reporter l'ouverture de l'école aux prochaines vacances scolaires. Je partage votre déception, notamment des enfants et de nos aînés mais il m'appartenait de prévoir un déménagement dans des locaux totalement achevés pour une installation optimale et sereine.

Parmi les autres réalisations, notons l'aménagement de la place du four à Moriès, l'attribution du marché de construction des 6 appartements de l'école de Chirac, l'aménagement devant la bibliothèque et la cour de l'école, ouvrant ainsi l'espace autour de l'église. Le lancement de la désimperméabilisation et de la végétalisation de la place de la Tour a été attribué pour un démarrage ce mois-ci, les places d'Entraygues et de la Pietà suivront dès obtention des financements. Les travaux de voirie intercommunaux et communaux, ainsi que ceux réalisés par les agents concourent chaque jour à améliorer notre cadre de vie.

Je citerai notamment l'aménagement de « Notre épice rit » en grande partie réalisé par les agents qui témoignent de leurs compétences indéniables, multiples et complémentaire. Nous espérons que la motivation et l'implication des bénévoles actuels et futurs feront de ce lieu, un lieu incontournable.

Sur un autre registre, ces derniers mois, la collectivité a obtenu plusieurs labels, notamment « Terre de Jeux 2024 », « Gagner du Terrain », « Engagé pour le Végétal » et « APIcité », d'autres viendront sans aucun doute. Ces labels ne sont pas uniquement la concrétisation d'une lubie du maire, mais ils apportent outre le renforcement de l'attractivité du territoire, de réels avantages financiers. « Terre De Jeux 2024 » nous a permis d'obtenir 70 % des financements pour nos équipements sportifs. « Gagner du terrain », financé à 100% par la Française des Jeux a permis de les compléter avec l'implantation d'une piste de course, d'un chronomètre solaire, de nouveaux agrès et un podium. Ils seront installés espace DOULTRE. Les initiatives comme « Engagé pour le Végétal » nous ont aidées, en finançant 100% des études et en obtenant 80% de subventions pour les projets d'aménagement à venir de la place de la Tour et de la cour de l'école. Il en sera de même pour l'aménagement des prochaines places. Enfin, « APIcité » symbolise notre engagement envers l'agriculture locale et la biodiversité.

Mot du maire

Grâce à ces financements inhabituels, que nous sollicitons par une veille active des nouveaux dispositifs lancés par les financeurs, la commune peut poursuivre ses investissements sans augmenter le taux d'imposition. Vous trouverez une synthèse de l'imposition des trois dernières années, expliquant pourquoi vous subissez l'augmentation de la taxe foncière alors que le Conseil Municipal a voté le gel du taux d'imposition.

En 2024, de nouveaux projets verront le jour, vous les découvrirez bientôt.

Afin d'échanger avec vous et toute l'équipe municipale, nous vous invitons à la traditionnelle **cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 26 janvier 2024 à 18 h 30 à la salle des fêtes COLUCCI.**

Moment de convivialité avant tout, autour du verre de l'amitié, il sera également l'occasion de recueillir vos remarques toujours essentielles à notre progression.

Au nom du Conseil Municipal et de tous les agents, je vous renouvelle tous mes vœux d'épanouissement personnel et professionnel.

En 2024, votre équipe municipale continuera son action avec optimisme et détermination, tout en restant à votre écoute. Prenez soin de vous et très bonne année 2024 !

Votre maire,

Lionel Bourniol


Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

Obtention du label « Engagé pour le végétal »



S'engager pour le végétal, ils l'ont fait !

La commune s'est engagée dans la réduction des pesticides et dans des pratiques environnementales plus vertueuses. C'est donc tout

naturellement que nous avons répondu à un appel à projet du FREDON Occitanie pour adhérer à la charte «engagé pour le végétal». L'audit réalisé cet automne a montré que nos pratiques sont en adéquation avec les obligations de cette charte. Nous devrons intégrer plus de végétaux dans nos futurs aménagements à l'image du projet de désimperméabilisation des 3 places de CHIRAC. L'intégration des végétaux dans le cœur du village permettra de lutter efficacement contre les îlots de chaleur.

Cette charte propose également de végétaliser des lieux que nous avions l'habitude de voir sans herbe. C'est le cas des cimetières. Pour les cimetières au lieu de chercher à la faire disparaître par des moyens mécaniques, elle sera fauchée régulièrement de façon à créer une végétalisation maîtrisée. Au-delà de l'économie de travail pour nos agents, la végétalisation permettra d'éviter l'érosion des terrains.

C'est au cours du salon AD NATURA qui s'est tenu à Montpellier le mardi 12 décembre que nous avons reçu un prix pour notre engagement pour le végétal. Nous avons obtenu le niveau 1 de la charte avec une vingtaine d'autres collectivités de la région. Ce prix nous rappelle que même si nous avons encore des progrès à faire, le travail déjà réalisé va dans le bon sens.

Merci au FREDON OCCITANIE pour son accompagnement et aux partenaires financiers de celui-ci : la préfecture de Région, l'ARS, le Conseil Régional et l'Agence de l'Eau sans qui toute cette mise en œuvre ne serait pas possible.



Obtention du Label « APICité »

L'abeille, première ouvrière de la biodiversité est en danger, victime de la dégradation de notre environnement.



APICité®, un label national pour les collectivités qui aiment et s'engagent pour l'abeille et les polliniseurs sauvages.

Pour en savoir plus :
<https://www.unaf-apiculture.info/nos-actions/le-label-apicite-r.html>



L'objectif de ce label est de valoriser les politiques locales en matière de protection des polliniseurs. Toute collectivité peut en faire la demande. En plus d'être une récompense officielle, le label est une réelle incitation à la mise en place de pratiques favorables aux abeilles domestiques et aux polliniseurs sauvages. Il doit soutenir un projet municipal cohérent en faveur des polliniseurs, et une bonne qualité de vie environnementale pour les habitants. Les critères sont répartis selon 5 grandes thématiques : Développement durable, Biodiversité, Gestion des espaces verts, Apiculture Sensibilisation.

Eu égard au positionnement de notre commune avec tous les efforts engagés en faveur du développement durable, et maintien de la biodiversité, nous avons postulé et obtenu le premier niveau sur 3 possibles soit : **démarche reconnue = une abeille**

Ce panneau sera posé prochainement à l'Entre-Deux.



Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

Obtention du label « Gagner du terrain » et « Terre de jeux 2024 »

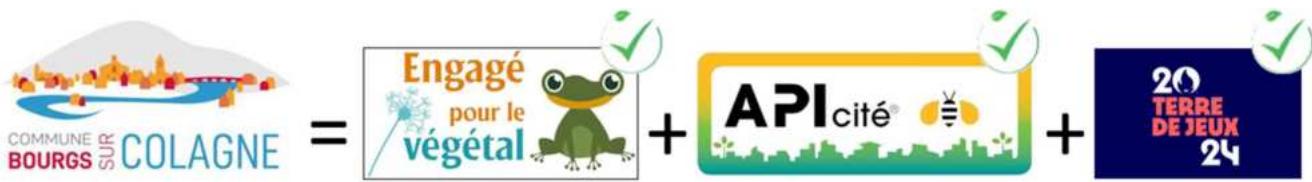


« Terre de jeux 2024 » est destiné à soutenir les collectivités qui s'engagent dans l'aventure du sport pour les Jeux Olympiques 2024.



« Gagner du Terrain » est un dispositif à l'initiative de la Française des Jeux et porté en association avec l'Agence Nationale du Sport et Paris 2024. Il s'adresse aux communes soutenues par l'Agence pour un équipement de proximité en 2022, et comptant au moins un point de vente FDJ sur leur territoire.

ET 1, ET 2, ET 3, ET 4 LABELS...



La commune poursuit son travail en faveur de la biodiversité et d'un aménagement responsable de notre territoire. C'est pourquoi elle s'engage pour l'obtention du label « Villes et Villages Fleuris ».

Mais au fait : **Villes et Villages fleuris** qu'est-ce que c'est ?

Le label récompense les collectivités qui œuvrent à l'amélioration du cadre de vie par un environnement verdoyant et fleuri, accompagné d'une gestion respectueuse de l'environnement.

Un atout pour la commune car il encourage :

- Le développement du patrimoine végétal en cohérence avec le paysage local et les usages du lieu
- Le travail et l'engagement de l'équipe municipale vers des pratiques économes et alternatives
- L'attractivité économique et touristique notamment par la mise en valeur du patrimoine local
- L'humain au cœur des projets pour des lieux vivants avec une âme
- La protection de la faune et la flore locale par une végétalisation durable

Oui mais concrètement ?

Cela concerne la désimperméabilisation des sols, le rafraîchissement des îlots de chaleur, la mise en valeur du patrimoine local, les économies d'énergie,... Entrer dans une démarche écoresponsable n'est plus un choix mais une nécessité pour la vie de nos villages, de notre département et plus largement...

- C'est entrer dans une **dynamique vertueuse**.
- C'est une **reconnaissance** du travail quotidien réalisé.
- C'est répondre au désir d'être moteur dans cette démarche pour « **contaminer** » plus largement !
- C'est permettre d'être **accompagné** par des équipes ressources compétentes.

Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

Une page se tourne !

Il y a sept ans, la commune a offert à la SAS PINOT l'opportunité de démontrer son savoir-faire en lui confiant un espace communal de restauration situé Place Urbain V. Les locaux de qualité, idéalement situés au cœur du bourg du Monastier, le long de la départementale étaient équipés de mobilier et de matériel de cuisine, avec un tarif de location particulièrement attractif. Les objectifs de la commune étaient de créer un point de restauration et un lieu de convivialité au sein du bourg.

Avec leurs salariés, ils ont su répondre aux attentes de nombreux habitants du territoire et au-delà, atteignant ainsi les objectifs fixés par la commune. Pendant toutes ces années, la collectivité a toujours répondu présente pour faciliter et développer leur activité :

- Prêt d'un local de stockage supplémentaire,
- Mise à disposition de la machine à glaçons communale,
- Construction d'une pergola pour l'agrandissement,
- Autorisation de l'utilisation de l'espace public pour la terrasse,
- Gratuité des loyers pendant le confinement.

Après plusieurs entretiens et visites sur place, l'équipe municipale a décidé de proposer cet espace à deux couples, Margo/Florian et Marie/Salou, et d'accueillir aussi leurs quatre enfants âgés de 2 à 6 ans. Ces repreneurs n'ont pas souhaité acquérir tout le matériel proposé par la SAS PINOT, privilégiant des alternatives moins coûteuses et plus modernes.

La commune a également fait une offre à la SAS PINOT pour racheter la Licence IV, mais le délai de réponse et le prix demandé ne correspondaient pas à nos attentes.

Nous avons finalement acquis une licence IV pour un montant inférieur de 4 000 euros qui sera mise à disposition du restaurant.

Enfin, la SAS PINOT n'a pas souhaité céder aux futurs repreneurs le nom du P'tit Marché pour une éventuelle installation sur un autre lieu.

En mai 2023, la SAS PINOT a annoncé son intention de céder l'entreprise d'ici un an en raison de divergence entre les associés.

Le mardi 21 août 2023, ils nous ont informés, de leur décision de cesser finalement leur activité le jeudi 31 août, sans repreneur potentiel. Nous leur avons demandé une prolongation d'un mois minimum, pour nous laisser le temps de trouver un nouveau porteur de projet. Ils ont refusé, préférant fermer à cette date « ça nous arrange » et nous demandant d'accepter la fin du bail commercial, fixée en juin 2025. Notre refus aurait entraîné une fermeture pendant deux ans avant de pouvoir récupérer les clés. Nous savons tous que la fermeture d'un commerce dans un village diminue son image, son dynamisme et son attractivité. Pour cette raison, nous avons décidé de mettre fin au bail en septembre. À notre demande, ils ont accepté de transmettre leur bilan comptable au professionnel choisi, mais pas à la commune. Puis, sont revenus sur leur accord en refusant de transmettre les documents officiels aux éventuels repreneurs ce qui aurait pu faire échouer la reprise.

La SAS PINOT nous a ensuite proposé une liste du matériel en leur possession, fixant les prix des différents articles. Nous avons décidé de ne pas procéder à leur achat préférant que les nouveaux repreneurs réalisent leurs propres investissements.

Le maire a rapidement lancé la recherche de nouveaux repreneurs en diffusant une annonce dans son réseau. Trois jours plus tard, les premiers contacts étaient établis. Plus d'une dizaine d'offres ont été reçues, et nous avons sérieusement examiné cinq d'entre elles, séduits par le professionnalisme et la capacité à investir dans le renouvellement du mobilier et du matériel des candidats.

Forts de ces explications, que nous vous devions, laissons place désormais au présent, au futur et félicitons-nous de l'installation de **L'ENDROIT**.



Vous êtes invités à découvrir de nouveaux savoir-faire, de nouveaux goûts et concepts qui ne seront en rien une copie du P'tit marché.

Sachez que le restaurant sera ouvert le dimanche midi, critère de sélection établi par la commune pour répondre aux attentes de la population et des communes voisines.

Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

5.4.3.2.1. Le top départ est lancé !!!

Notre restaurant local, « L'ENDROIT » a ouvert ses portes !!!



Les membres de l'équipe, originaire de la région parisienne, où ils ont fait leurs expériences durant plus de 10 ans, vous proposeront des plats traditionnels issus de nos produits locaux.

Que du fait maison !!!

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi, Mercredi et dimanche
de 12h à 14h

Jeudi, Vendredi, Samedi
de 12h à 14h et de 19h à 21h

Plusieurs formules vous seront proposées

Le midi :

- ✓ La *formule complète* (entrée – plat - dessert) pour **16€**
- ✓ La *formule entrée - plat* ou la *formule plat - dessert* pour **14€**
- ✓ *A la carte*

Le soir : Service uniquement *à la carte*.

N'hésitez pas à réserver !!! (04/66/45/05/53)



Margo, Marie, Florian et Salou seront heureux de vous accueillir pour vous faire découvrir leurs spécialités dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Une soirée ciné/pizza renouvelée !



Une trentaine de jeunes a profité de cette soirée

A la demande des jeunes de Bourgs sur Colagne, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) a renouvelé l'organisation d'une soirée ciné/pizza, cet automne pendant les vacances scolaires.

Le film de Tarek BOUDALI « 3 jours max » confirme une nouvelle fois la diversité et la richesse de la programmation proposée par le cinéma le Trianon de Marvejols en s'adaptant à tous les publics.

Le partage des pop-corn, le co-voiturage par les membres du CCAS ainsi que la variété des pizzas proposés par l'Authentique 48 ont contribué à passer un moment de convivialité, de détente et de plaisir gustatif.

Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

Du nouveau à CARLAC



Depuis peu une nouvelle entreprise s'est installée sur la zone d'activité de CARLAC. Il s'agit du C.F.P.R., un organisme de formation.

Organisme de formation depuis plus de trente ans, le C.F.P.R., d'abord spécialiste dans la conduite des véhicules routiers, s'est développé ensuite en proposant des formations sur des engins de chantier et la manipulation des appareils de levage industriel. Aujourd'hui, le C.F.P.R. forme à la conduite mais propose également des formations et du conseil à la sécurité.

Sur la zone, l'entreprise forme des salariés de la région aux différents certificats exigés pour la conduite des engins de chantier, camions et autres tracteurs (C.A.C.E.S.) et délivre aussi des habilitations électriques ou du conseil sur la sécurité au travail.

ZA de CARLAC

48100 BOURG en COLAGNE

Tél. : 06 23 54 22 02

mende@cfpr

Potière à Bourgs sur Colagne



Bonjour, je suis Marie ROCHETEAU, éducatrice spécialisée de formation, j'élargis mes horizons avec le travail de la terre que j'ai découvert il y a quelques années par loisir et qui aujourd'hui me passionne. Mi-octobre 2023 je crée mon entreprise et m'installe comme potière au numéro 5 de la rue des Eschampets.



① Je fabrique et vends des pièces utilitaires assiettes, bols, tasses, boîtes... Toutes passent sans risque au lave-vaisselle, sauf si le vôtre dépasse les 1000° !!! ☺

② Je propose également des ateliers pour petits et grands en occasionnel ou régulier. Chacun à son rythme et selon ses possibilités et envies.



J'étais très heureuse de vous rencontrer et vous présenter mes premières pièces lors du marché de Noël dimanche 26 novembre à la salle COLLUCI. Merci pour votre accueil et vos retours encourageants. J'ai bien vu que vous souhaitiez échanger davantage au sujet du travail de la terre.



Si vous passez en semaine dans la rue des Eschampets, poussez la porte de l'atelier, je me ferai un plaisir de vous faire découvrir mon espace de travail et de création. Un petit coup de fil avant de passer vous assurera de ma présence à l'atelier.



Et si vos mains vous démangent, que vous avez envie de toucher, façonner, créer : participez à un atelier poterie !

Actualités Municipales

Travaux communaux réalisés par l'équipe technique

- ✓ **Nettoyage :**
 - des 6 cimetières de la commune, et engazonnement dans les mois à venir,
 - des monuments aux morts,
 - des fossés, reprofilage et enlèvements des éboulements suite aux fortes précipitations,
 - des grilles d'évacuation,
 - des captages et des bassins d'eau,
- ✓ **Éparage** avec élargissement de certaines voiries,
- ✓ **Taille** de nombreuses haies,
- ✓ **Reprise des coupes d'eau** sur certains chemins,
- ✓ **Travaux d'entretien** des écoles, des gîtes et des locations,
- ✓ **Réfection** totale des anciens ateliers des services techniques de Chirac, en lien avec les artisans, pour l'ouverture de la nouvelle épicerie participative,
- ✓ **Pose d'une clôture de sécurité** sur le mur du complexe multifonctionnel – côté parking,
- ✓ **Pose des illuminations de Noël** (panachage des couleurs),
- ✓ Hameau du Bergougnoux : **nettoyage** des fossés et **aménagement** du chemin entre le hameau et le Villaret,
- ✓ A venir : **aménagement paysager** de la mairie du Monastier et de la place de l'Orme.

Travaux communaux réalisés par les entreprises locales

- ✓ Complexe multifonctionnel à Chirac : les travaux ont pris du retard et le déménagement de l'école est prévu pendant les prochaines vacances scolaires d'hiver, en février 2024.
- ✓ Travaux à venir :
 - École Marceau CRESPIN : après le déménagement dans les nouveaux locaux, réhabilitation de l'école en appartements,
 - Place de la Tour à Chirac : aménagement et végétalisation de la place,
 - Accès nouvelle maison de retraite
 - Réfection de la voirie au Bruel et au Ségala



L'équipe technique, ayant un agent absent, a été renforcée par Monsieur Willy HERRLÉ.

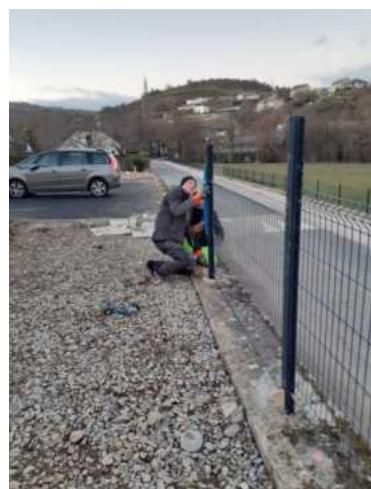
Il était dans les 4 candidats retenus dans le cadre de la dernière procédure de recrutement.



La Valette



Pin



Complexe multifonctionnel - Chirac

Actualités Municipales

Réservation des salles communales

Pour faciliter la gestion des salles communales, un nouvel outil de réservation en ligne est mis en place depuis le début de l'année.

L'ensemble des usagers est invité à faire une **pré-réservation en ligne**. Outre les **dates** et **horaires** demandés, il faudra obligatoirement **fournir une adresse mail et un numéro de téléphone**. Il n'y aura pas de création de compte. Aucune donnée ne sera conservée une fois la réservation acceptée.

L'adresse sera la suivante :

<https://reservation.bourgssurcolagne.fr/>



Un projet pour redonner vie au préau de l'école de Chirac ?

Nous sommes Pascal & Stéphanie, quadragénaire, parents de 2 enfants, issus d'un parcours professionnel de plus de 20 ans dans une enseigne de grande distribution sur la région Montpelliéraise, nous avons acquis des compétences diverses et variées dans le commerce.



Désormais, avide de redonner plus de sens à notre quotidien, nous souhaitons retrouver des valeurs fondamentales, la proximité, l'entraide et le partage. C'est ainsi que nous est venue l'idée de mettre notre expérience à profit d'une commune en demande de créer du lien via un commerce de proximité.

Un onglet est disponible sur le site. Sur la page d'accueil, vous avez la possibilité de regarder des tutoriels pour vous expliquer le fonctionnement du site de réservation.

Outre **les salles communales**, vous pourrez aussi faire vos demandes de prêts de **tables, chaises ou barnums** sur ce site.

Suite à votre pré-réservation, nous ferons l'instruction de votre demande et nous vous répondrons dans la semaine.

Il n'y a pas la possibilité de régler en ligne. Le paiement si il y a lieu continuera à faire l'objet d'un envoi de titre de recettes par la perception.

Les agents d'accueil et les élus restent disponibles pour vous accompagner dans cette nouvelle façon de faire si vous rencontrez des difficultés.

Nous souhaitons créer au cœur d'un village, un lieu de vie et de rencontre, trouver une douce place où nos services répondront aux attentes des usagers, apporter une réelle utilité à la vie de tous.

Notre projet de café, crêperie, bar à vins & bières dans le village de Chirac s'ancre totalement dans cette dynamique, devenir un lieu de vie où chacun d'entre vous pourra venir passer un moment convivial et de détente, seul, en famille ou entre amis.

Toujours dans l'idée de vous apporter un réel service complémentaire, nous avons créé **un questionnaire (disponible via QR code) pour mieux connaître vos attentes et vos opinions sur le projet.**



Nous vous remercions par avance de votre confiance et votre participation au questionnaire.

Au-delà d'un projet professionnel un projet de vie ... Une belle façon de commencer un nouveau chapitre pour notre famille !

Pascal, Stéphanie et leurs enfants

Actualités Municipales

La commune n'a pas voté d'augmentation depuis 3 ans alors pourquoi la Taxe foncière augmente t'elle en 2023 ?

Plusieurs raisons :

- ✓ Commune Bourgs sur Colagne :
 - Pas d'augmentation des taux
- ✓ Communauté des Communes du Gévaudan :
 - Augmentation des taux de la taxe intercommunalité
 - Augmentation de la taxe ordure ménagère
- ✓ État :
 - Augmentation des bases

Explication entre les avis de taxe foncière 2021 et 2023 :

Commune : BOURGS SUR COLAGNE (099), LOZERE (48)							
DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS							
	Taxes foncières 2021	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI
Propriétés bâties	Taux 2020 → Taux 2021	38,07 % 38,07 %	0,995 % 1,15 %	2,21 % 2,21 %	0,172 % 0,196 %	9,50 % 9,50 %	0,0442 % 0,0563 %
	Adresse Base Cotisation Cotisation lissée	Le détail de vos bases et cotisations par adresse figure sur le ou les feuillets annexes numérotés et adressés sous pli séparé envoyés au cours de la 2ème quinzaine de septembre					
	Adresse Base Cotisation Cotisation lissée	Le taux pour la commune : en 2020 était de 38,07% en 2023 toujours pas d'augmentation il reste à 38,07%					
	Cotisation 2020 Cotisation 2021 Variation	5480 5641 +2,94 %	138 169 +22,46 %	313 316 +0,96 %	24 27 +12,50 %	1353 1377 +1,77 %	5 8 +60,00 %
Total des cotisations							
Propriétés bâties	Taxes foncières 2023	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI
	Taux 2022 → Taux 2023	38,07 % 38,07 %	1,10 % 0,95 %	2,21 % 2,65 %	0,195 % 0,249 %	9,50 % 11,00 %	0,0563 % 0,0858 %
	Adresse Base Cotisation Cotisation lissée	Malgré le maintien du taux fixé par la commune, il y a une augmentation + 5,36%, car l'État a augmenté les bases d'imposition auxquelles s'applique ledit taux fixé par la commune (38,07%)					
	Adresse Base Cotisation Cotisation lissée	Le détail de vos bases et cotisations par adresse figure sur le ou les feuillets annexes numérotés et adressés sous pli séparé					
		Augmentation du taux de l'intercommunalité et de la taxe ordure ménagère					
		Communauté de Communes du Gévaudan					
	Cotisation 2022 Cotisation 2023 Variation	5166 5443 +5,36 %	148 135 -8,78 %	314 392 +24,84 %	25 34 +36,00 %	1334 1622 +21,59 %	10 12 +20,00 %
	Total des cotisations						7638

Incivilités...

Consignes de TRI !

La pédagogie est l'art de répéter, la mise en pratique est loin d'être toujours exemplaire...

La plupart des points de collecte sont équipés de containers à ordures ménagères, de containers à emballages, de containers à papiers, de containers à verre, et de containers à cartons. Pour faire simple tout ce qui ne rentre pas dans les catégories précitées doit être transporté à la déchetterie du Gévaudan située à Marvejols.

C'est certes facétieux de reprendre un à un chaque objet et de l'insérer dans le container prévu, mais cela ne dédouane pas les gens du genre « pressés », qui mettent absolument tout dans les containers à ordures ménagères. On y trouve, ça et là, des cartons, du polystyrène, des pots en terre cassés, des végétaux (taille ou tonte), des bidons d'huile de vidange, des pneus, des essuies glace ou autre pièces automobile, des pots ou seau de peinture, des étendages à linge, des sacs de pellets mal conservés pour être brûlés,... Mais il arrive parfois que le Citoyen n'ose pas mettre dans le container un objet devenu obsolète parce qu'il n'est pas sûr ou qu'il doute de sa destination, alors dans ce cas il le pose à même le sol entre les containers, bel

élan de générosité, s'il pourrait rendre service à quelqu'un.

Sachez que cela représente 3 journées de travail par mois pour 2 agents communaux de collecter ces objets « sans abris », et remettre en état de salubrité les places de tri et de collecte. A la question : quelle est l'activité qui vous motive le plus dans votre métier d'agent communal ? Celle-ci ne doit pas arriver en tête de liste.

Que vous soyez propriétaire ou locataire, **la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est payée par chaque famille**, et évolue en fonction des couts de traitement.

Il ne faudrait pas qu'a cause de quelques indélicats, cette taxe évolue de manière exponentielle pour l'ensemble des habitants de la commune, qui d'ailleurs sont plutôt favorables au tri, et nous les en remercions.

La commune avec toute l'équipe technique œuvre pour l'entretien et la propreté des points de collecte, il est grand temps que les utilisateurs se comportent en adultes respectueux de ces infrastructures qui n'ont cessé d'être améliorées depuis le début du mandat.

Bibliothèque René JAUDON - Chirac

Depuis l'installation de la bibliothèque dans les nouveaux locaux situés rue de la Cure, nous ne pouvons qu'apprécier ce changement de décor. Des locaux de plain-pied, confortables et bien éclairés, situés au cœur du village.



Venez nous rendre visite, vous serez étonnés de la diversité des ouvrages qui sont inscrits dans nos rayonnages, romans, romans

policiers, témoignages, biographies, B.D. adultes, jardinage, et plus encore. Les enfants ne sont pas en reste, les étagères qui leur sont dédiés regorgent de tout ce qu'ils peuvent souhaiter : albums, romans, mangas, B.D., science-fiction, même les ados peuvent trouver de quoi passer des moments magiques.

Les enfants des écoles viennent tous les 15 jours choisir des livres, et des animations leur sont également proposées.

En novembre 2022 nous avions accueilli à l'école Marceau CRESPIN, dans le cadre d'une entente avec la bibliothèque inter-communale de Marvejols, une autrice pour enfants. Cette année, une illustratrice Emilie VANVOLSEM s'est rendue à l'école Ste Angèle.

Ces deux rencontres ont concerné les enfants des cours CM1 et CM2.



Les plus jeunes, le 5 décembre, profiteront de «Contes en chaussettes» en partenariat avec la médiathèque départementale. Le 8 mars, toujours avec la médiathèque départementale participation au «Printemps des poètes», et le 24 avril une «conteuse» viendra régaler les tous petits.

Les bénévoles réfléchissent déjà à ce qui pourrait être proposé au cours de l'année 2024/2025, aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Nous vous tiendrons informés de tout cela.

Pour cette nouvelle année, nous souhaitons à toutes et tous, nos vœux de bonne santé, bonheur et joie.

Venez vous évader dans les livres.

Actualités des écoles

Premier trimestre à l'école publique Claude ÉRIGNAC

L'année 2023 se termine à l'école Claude ÉRIGNAC dont les effectifs ont sensiblement augmenté cette dernière rentrée. C'est un signe de la vitalité de notre village et nous souhaitons la bienvenue à Jules, Gaétan, Maud, Djimmy, Malou, Ilian, Jeanne, Marius, Malone, Nyl et Lola qui ont fait leur entrée dans l'établissement.



Avec leurs camarades, ils vont patiemment être initiés aux valeurs nécessaires pour construire le monde de demain : le Vivre ensemble pour pouvoir coopérer et prévenir le harcèlement, l'écologie pour respecter la nature, l'informatique pour anticiper l'avenir, le sport pour s'épanouir, l'anglais pour s'ouvrir au monde. Et comme c'est en « forgeant que l'on devient forgeron », les professeurs proposent des projets constructifs qui permettront à chacun de s'inscrire concrètement dans les apprentissages.

Ainsi, en novembre et décembre, un animateur de l'Office Central de la coopération est intervenu dans les classes pour initier les élèves aux jeux coopératifs. Au-delà du jeu, les élèves développent des compétences de communication et d'entraide en apprenant à mieux se connaître : « Seul on va plus vite mais unis, on va plus loin » !

Côté jardin, c'est Jacky BRARD qui intervient à l'école depuis quatre ans pour exploiter les ressources du jardin pédagogique. Les enfants découvrent les principes immuables de la nature et le plaisir sans cesse renouvelé de profiter du fruit de son travail.

Concernant l'informatique, l'école propose un ENT sécurisé qui a fait ses preuves depuis la crise du COVID. La classe mobile de 12 ordinateurs portables permet de varier les supports et modalités d'apprentissage. Apprivoiser de façon raisonnée l'incontournable outil informatique est aujourd'hui une des missions de l'école qui doit être au rendez-vous de la révolution numérique.

Pour promouvoir la santé, le vecteur du sport est essentiel et l'école est adhérente à l'Union Sportive Départementale qui propose des rencontres entre écoles sur le territoire lozérien : activités de plein air pour les maternelles, cycle de gymnastique à Marvejols pour les plus grands, cross au Malzieu, natation à Marvejols en septembre pour les CM, jeux collectifs à Marvejols, rencontre Ultimate et bien sûr un cycle ski de fond si la neige est au rendez-vous.

Enfin, le projet de correspondance scolaire avec l'école de Blennerhasset à la frontière de l'Écosse permet aux enfants de s'ouvrir au monde, de présenter leur école et de découvrir une autre langue, une autre culture.

L'équipe enseignante remercie tous les acteurs qui participent à la vie de l'école : municipalité, intervenants, parents bénévoles qui encadrent les sorties ou qui donnent de leur temps au sein de l'Association des Amis de l'Ecole Laïque pour organiser les manifestations phares du village.

Rédigé par Sylvain MAURAND

A.P.E. école publique Claude ÉRIGNAC



La salle était comble pour le loto 2023 de l'école Claude ÉRIGNAC. Les tant redoutés « quine à l'ordinateur » ont été largement moins nombreux que les cris des joueurs présents dans la salle COLUCCI.

L'association remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'organisation de ce loto mais également les petits et grands commerçants et artisans locaux qui sont toujours autant généreux pour l'école de nos enfants. Les lots étaient à la hauteur de leurs dons c'est à dire de qualité.

Le loto de l'école : un carton plein

Une semaine plus tard, le stand de l'école se tenait au traditionnel marché de Noël du village pour proposer à la vente les confections des parents et des enfants. Il y en avait pour tous les goûts. Bravo aux gagnants de la quadrillette qui ont pu repartir avec de jolis lots gourmands.



Pour 2024, l'APE vous donne RDV **SAMEDI 27 janvier** pour une soirée ensoleillée avec les Bronzés, le retour... A vos agendas : on vous promet une soirée festive où il sera possible de se restaurer, danser, chanter grâce à Lou Montagnard et une équipe de choc mais surtout... surtout... surtout de s'amuser !!!

Seconde date à noter : **vide-greniers le dimanche 31 mars.**

Le bureau de l'APE souhaite une belle année 2024 à tous les enfants, partenaires et lecteurs de la gazette.

Actualités des écoles

Ecole privée Sainte Angèle



Cette année scolaire est placée sous le signe des Jeux Olympiques 2024, durant toute l'année scolaire les enfants vont être amenés à découvrir ou pratiquer différents sports.

Après le cycle piscine pour toutes les classes, les enfants du CP au CM2 ont participé au cross départemental de l'UGSEL à Mende. Enfin, les enfants du CE1 au CM2 ont pu découvrir le Karaté (photo) grâce à M. DZUNG LUU du Club de Karaté de Chirac que nous remercions chaleureusement pour sa disponibilité.

L'année 2023 marque le centenaire du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe. L'ONACVG a décidé de porter symboliquement cette flamme dans le plus grand nombre de départements français. Le 26 juin dernier, nos élèves de CE2 CM1 CM2 ont participé à la cérémonie du ravivage de Flamme lors de leur voyage scolaire à Paris. Ce jour-là, on leur a remis une lanterne. Ils se sont engagés à porter la flamme et ses valeurs en Lozère. Ils se sont également engagés à ramener la lanterne au cours de la cérémonie du 11 novembre à Mende et à rallumer la flamme. Ce fut un grand moment pour eux.



Ce trimestre se termine enfin avec une semaine sous le signe de Noël : célébration, spectacle offert par l'APEL, séance de cinéma et passage du Père Noël.

Je me joins aux enfants et à toute l'équipe éducative pour vous souhaiter à tous un Joyeux Noël et de Belles Fêtes de fin d'année !
Maëlle FAGES MEISSONNIER, Chef d'établissement de l'école Sainte Angèle.

APEL Sainte-Angèle

La fin d'année a été riche en animations pour l'équipe de l'APEL. En novembre, il y a eu le loto de l'école dont les profits serviront à financer en partie les voyages scolaires de tous les élèves de l'école.



Nous avons également participé au traditionnel marché de Noël organisé par la commune que nous remercions très chaleureusement. En décembre, des animations ont eu lieu pour tous les élèves de l'école (sortie au cinéma et spectacle) afin de célébrer les fêtes de fin d'année.

L'APEL tient à remercier la commune pour son soutien et les parents d'élèves pour leur engagement lors de nos manifestations.

On se retrouve très vite pour de nouvelles animations.

Le bureau de l'APEL Sainte Angèle.

Actualités des écoles

A.P.E. Marceau CRESPIN

Le 16 septembre, l'Association des Parents d'Elèves (APE) de l'école publique Marceau CRESPIN a marqué un moment symbolique en organisant sa dernière soirée de rentrée dans la cour de l'école. Anciens élèves, villageois, parents d'élèves et enseignants ont eu le plaisir de déguster une paëlla préparée par les membres de l'APE.



Cette soirée revêtait une signification particulière marquant la fin d'une époque, mais ouvrant également la porte à de nouveaux chapitres passionnantes, dans des locaux modernes et flambant neufs que revêt la nouvelle école.

S'en est suivie la soirée Éco Soupe le 17 novembre, soirée participative et conviviale où pas loin de 120 litres de soupe ont été préparés grâce à la générosité de nos donateurs en légumes. De nombreuses personnes ont encore répondu à l'appel et nous les remercions.

Le 15 décembre, le père Noël est venu gâter les enfants de l'école suite à leurs jolis chants, un apéritif dinatoire participatif a clôturé cette soirée.

Date à retenir

Vendredi 26 avril 2024 à partir de 18h30 : buvette et restauration rapide en Partenariat avec Le Cinéma Le trianon Marvejols pour le spectacle « Miss Charity »

Samedi 25 mai 2024 : Soirée Pizza à partir de 18h

Infos Associatives

Quelques nouvelles de l'E.S.C.M. Football

Sur le plan sportif, les deux équipes séniors enchainent les matchs avec des fortunes diverses, mais un engagement et une présence aux entraînements encadrés par Mathias DELMAS le coach principal et ses adjoints Jean-Luc MUNUERA et William AMBERNY qui laissent augurer une saison de bonne qualité.

Après avoir malheureusement été éliminé en coupe de France et également en coupe Lozère, sans démeriter, bien au contraire, l'équipe fanion va pouvoir désormais se consacrer au championnat et à la coupe DALUT. A noter le retour d'Axel MESTEJANOT qui devrait apporter de par ses qualités offensives un grand plus à notre équipe.

En ce qui concerne notre équipe réserve, les résultats ne sont pas forcément au rendez-vous, malgré des prestations de bonne qualité. Mais ne désespérons pas et continuons dans cette voie et dans cet état d'esprit et les résultats ne pourront qu'être au rendez-vous.

La section jeunes, tant pour les catégories relevant du club que celles relevant de l'entente avec Marvejols-Sports obtiennent de bons résultats et laissent espérer un bel avenir pour notre club.

Sur le plan extra sportif la soirée sponsor a connu un vif succès. Organisée le 21 Octobre à 19h30 à la salle Michel COLUCCI, cette soirée placée sous le signe de la convivialité a été l'occasion de remercier l'ensemble de nos généreux sponsors et également la commune de Bourgs sur Colagne, ainsi que Bernard SALTEL qui entretient toujours parfaitement nos pelouses. Nous les remercions toutes et tous pour leur aide précieuse et pour leur présence lors de cette soirée. A cette occasion ont également été remis les chèques des bénéfices aux responsables des trois associations, Charlotte Memory, 33 heures contre le cancer, et cardio collègues 48. Le montant de chacun des chèques s'élève à 1200 euros.



Soirée des sponsors et remise des chèques du bénéfice du tournoi du cœur aux 3 associations

Le 11 Novembre à 20h30, avait également lieu Salle Michel COLUCCI notre loto annuel. Celui-ci a connu un vif succès et la salle était comble. De nombreux gagnants sont repartis les bras chargés de très jolis lots. Un grand merci à Claudine et à toute son équipe pour la parfaite organisation de cet évènement, ainsi qu'à l'ensemble des commerçants et artisans du bassin de vie pour leur soutien par l'attribution de lots de très belle valeur.

Un grand merci à toutes et tous, et nous vous donnons rendez-vous le dimanche au stade Marceau CRESPIN pour continuer à soutenir nombreux nos deux équipes. La présence de très nombreux supporters ne peut qu'encourager nos joueurs qui font de leur mieux pour représenter les couleurs de notre commune et celles de notre club si important dans la vie de celle-ci.

Infos Associatives

Comité des Fêtes de Chirac

L'année s'est terminée pour le comité des Fêtes avec l'assemblée générale le 29 octobre. Nous tenons à remercier les membres du comité, la municipalité et toutes personnes nous aidant dans les diverses manifestations de l'année passée.

Lors de cette assemblée un nouveau bureau a été élu composé de :

Président : FIELBAL Jérôme Vice-président : BESSIERES Stephan

Trésorière : BOYER Agnès Vice-trésorier : MARTINE Isabelle

Secrétaire : BONNAL Aurélien Vice-secrétaire : ZARLENGA Johanna

Au cours de cette réunion, nous avons commencé à travailler sur les manifestations 2024. Une nouveauté pour cette année avec l'organisation de la fête de la musique en partenariat avec le comité des Fêtes du Monastier.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes de Chirac vous souhaite une merveilleuse année 2024 !!!! En espérant vous retrouver nombreux lors de nos animations. Toutes personnes souhaitant rejoindre notre équipe sera la bienvenue.

- Planning des festivités et animations 2024 :
- ✓ Concours de Belote le vendredi 16 Février à la Maison du Temps Libre Chirac
 - ✓ Repas et thé dansant le dimanche 17 Mars à la Maison du Temps libre Chirac
 - ✓ Fête de la musique le 21 Juin avec le Comité du Monastier
 - ✓ Fête votive les 5,6 et 7 Juillet
 - ✓ Fête du Pain les 24 et 25 Août
 - ✓ Loto le 15 Septembre à la Maison du Temps libre à Chirac
 - ✓ Halloween le 31 Octobre en association avec l'Epi de la Colagne



Le Comité des Fêtes du Monastier vous adresse ses meilleurs vœux pour 2024

Les bénévoles seront heureux de vous accueillir lors des différentes manifestations 2024.

- ✓ le 9 mars : Bal
- ✓ le 1er mai : Rando Muguet en partenariat avec le cyclo club de Marvejols.
Parcours VTT, VTC, VAE rando pédestre
- ✓ 7/8/9 juin : Fête du village programme en cours : animation DJ Patou, Lou Montagnard
- ✓ 21 juin : Fête de la musique avec Chirac
- ✓ 15 août : Vide grenier et producteur locaux
- ✓ 20 septembre : Concours de belote
- ✓ 26 octobre : année 80 avec DJ Patou
- ✓ 24 novembre : Marché de Noël en partenariat avec l'Association Familiale et le foyer rural
- ✓ 31 décembre : La saint sylvestre

Tous les bénévoles du comité des fêtes remercient les personnes qui par leur présence à nos manifestations nous apportent leur soutien ainsi que les artisans, commerçants, l'équipe technique de la mairie et la municipalité.



Prochainement, vous trouverez dans vos boîtes aux lettres le calendrier 2024 dans lequel sont notées les manifestations des comités des fêtes de Chirac et du Monastier.

C'est votre présence qui nous encourage à continuer !!!

La prochaine AG se tiendra le vendredi 12 janvier 2024, à 20h, salle René Grousset. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenus.

Infos Associatives

Les randonneurs de la FARE

Le club continue sur sa lancée dynamique, nous randonnons du local au plus lointain de notre région.



Les sorties du dimanche, soit à la journée soit en demi-journée, se sont déroulées dans notre département, (Les Arcs de Saint Pierre, le Pont du Tarn, La Nojarède, etc...).

Un mini séjour et de nombreuses sorties sont au programme pour cette fin d'année et le premier semestre 2024.

Se retrouver, randonner et découvrir de nouveaux horizons sont notre seule motivation.

Le programme du premier semestre est sous presse ! Vous pourrez le découvrir sur notre blog (les randonneurs de la Fare) ou auprès d'un des responsables de l'association à partir de début janvier.

C'est aussi sans compter les retrouvailles autour de la galette, des crêpes, du repas/randonnée de la mi saison et du repas de fin d'année. Il faut bien se restaurer !



Avec ce magnifique planning concocté, il ne reste plus qu'à préparer les chaussures, bâtons et sac à dos et **c'est parti !**

Si tout cela vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre. Contact Christian: 06 22 26 69 84.

Pétanque Bourgs sur Colagne



La saison sportive 2023 se termine, après une année riche en satisfactions car les animations estivales, celle des 33 heures contre le cancer et les deux concours des fêtes du Monastier et de Chirac ont enregistré un nombre de joueurs très intéressant.

Les terrains du Chambon, aujourd'hui gravillonnés et délimités, sont très appréciés par les pétanqueurs « émérites » et amateurs.

Nos licenciés ont joué les Championnats Départementaux de Clubs, Féminin, Open et Vétéran. Ils n'ont pas démerité, et participant également à la Coupe J.P. BESSIERE, ils ont accédé à la demi-finale. Ils se sont inclinés devant l'équipe de Saint Chély d'Apcher, cette dernière a gagné la finale.



En 2024, le club poursuivra ses activités et envisage d'organiser un concours officiel (déclaré à la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal) si le calendrier du Comité Départemental lui en offre la possibilité.

Son effectif devrait se renforcer avec la venue de nouveaux licenciés.

Sandrine, présidente, reste à votre disposition pour tous renseignements (06.79.43.77.99).

Infos Associatives

« Ensemble contre le cancer »



33 heures contre le cancer

20 ans

C'est sous un soleil radieux que les 6 et 7 octobre derniers 'Ensemble contre le cancer' fêtait les 20 ans de l'association en présence de M. ANCELIN Dominique président de l'association Courir pour la vie, courir pour curie et ambassadeur national de l'institut curie.

Ce dernier a rappelé que depuis la création des 33 heures plus de 300 mille euros ont été collectés et reversées à la recherche contre la maladie.

Dès le vendredi 5, les bénévoles toujours aussi motivés assuraient, la chauffe du four, la cuisson du pain et des brioches et les tournées dans les villages environnants. Tandis que la municipalité de Bourgs sur Colagne recevait certains maires du bassin de Marvejols et accueillait M. ANCELIN qui dans son allocution insista sur l'importance de telles manifestations afin de contribuer au financement des recherches contre la maladie.

La soirée fut close par le traditionnel concours de belote et dès le lendemain les festivités reprenaient avec une nouvelle fournée, la vente de manouls, l'appel aux dons, le concert donné par la chorale, et le tant attendu déjeuner musicale où chacun a pu se régaler de l'excellente tête de veau.

L'après-midi fut animé par le concours de pétanque, la quadrette Chiracoise et la Loz Banda.

Puis, dès la tombée de la nuit, plus de 200 fidèles trailers s'élançaient et terminaient leurs courses par une bonne soupe ou un délicieux sandwich.

Ces 33 heures furent donc un succès grâce à l'implication, de M. ANCELIN, des bénévoles, des associations locales : belote, quadrette, chorale, pétanque, Loz Banda sans oublier les commerçants artisans et la municipalité de Bourgs sur Colagne.



Un grand merci à tous et si, vous aussi, souhaitez vous engager pour cette cause venez nous rejoindre.

Contact : eccbourgssurcolagne@gmail.com

Le photoclub Lot-Colagne Chirac



Le parcours photographique des savoir-faire, une exposition permanente de photos « grand format » dans les rue des bourgs de Chirac et du Monastier est aujourd'hui complètement finalisé. Ce parcours est libre d'accès et avec un possible accompagnement depuis un mobile et les QR-Codes apposés sous chaque photo. Des visites guidées avec des photographes du club sont organisées occasionnellement.

Cette année encore le Photo-Club a été retenu pour exposer à PHOT'Aubrac sur le thème des **savoir-faire**. Comme chaque année de très nombreux visiteurs ont parcouru les différentes expos dont celle du club. Nous nous étions organisés pour expliquer la démarche et inciter les personnes intéressées à faire un tour du côté de Bourgs sur Colagne !

Les dates à retenir pour les **Rencontres Photographiques de Chirac 2024** sont les 22, 23, 24, puis 30 et 31 Mars 2024. Nous disposerons des 3 salles avec la rénovation de la Maison du Temps Libre. Ainsi nous avons prévu d'accueillir des photographes extérieurs au club pour les photos nature. Avec le Noir & Blanc nous irons voyager au Japon, et le Musée Saint-Jean sera consacré à nos deux thèmes "le sport" et "l'art culinaire".

De quoi ravir toutes les pupilles !

Enfin le club s'est engagé dans l'histoire de "l'express immobile" une animation en partenariat avec la saison culturelle de la Communauté de Communes du Gévaudan à suivre sur son site internet.



Pour suivre nos activités ou voir quelques photos des adhérentes et des adhérents : <https://photoclubchirac.org/>

Infos Associatives

L'association « pour la sauvegarde de l'église de Volmanières » : sur de bons rails ...

Après quelques difficultés de calendrier, la date fut fixée au 2 septembre pour cette marche gourmande organisée par l'association *Pour la sauvegarde de l'église de Volmanières*.

Une bonne quinzaine de marcheurs, enthousiastes, se sont lancés ce samedi matin de la place de la Liberté, à Chirac, pour une randonnée de cinq kilomètres.



Dans un autre domaine, les représentants de l'association ont signé le 11 octobre dernier une convention de collecte de dons avec la Fondation du Patrimoine. Cela déclenchera les différentes aides possibles pour la réalisation d'un projet précis et permet l'édition d'un bulletin de dons de collecte estampillé Fondation du Patrimoine, patronnée par Stéphane BERN.

À midi, les 35 inscrits n'ont pas oublié leur rendez-vous à l'école Sainte-Angèle pour un excellent repas préparé et servi par les jeunes.



Il faut savoir être patient. Car les démarches administratives sont longues... mais elles peuvent s'avérer fructueuses. Nous en acceptons l'augure.

L'assemblée générale se tiendra courant janvier 2024. La date sera précisée ultérieurement.

Au Bonheur des âmes

L'association Au Bonheur des âmes, qui a pour but d'accompagner vers l'épanouissement personnel, a proposé depuis la rentrée des discussions à thème, au sujet de la résilience, la transmission et être français, entre autres, chaque mois.

Nous remercions chaleureusement tous les participants. Pour des raisons d'organisation, ces évènements se feront pour 2024, uniquement de manière ponctuelle.

De plus, nous recentrons nos actions sur l'accompagnement des jeunes, qui sont en quête d'identité.

Pour les actions d'art-thérapie, les séances n'ont pas eu suffisamment d'inscrits pour être mises en place.

Nous continuons bien entendu à vous proposer des actions d'amélioration de bien-être, avec des moments d'apaisement profond avec les bains sonores vibratoires (ensemble de musique qui nous immerge dans notre propre monde intérieur).

Pour les plus actifs d'entre vous, qui veulent donner aux autres, il y aura par la suite, des formules de stage pour les initiations au magnétisme, comme des initiations à la communication intuitive (y compris pour la communication animale), en 2024.



**Pour plus d'informations, voici nos coordonnées
Alice GUILLEBASTRES 06 10 39 49 26 et Catherine
MARIE 06 38 74 22 36**

**Nous vous souhaitons à toutes et à tous, pour
2024, le meilleur pour vos vies!**

La quadrette chiracoise

**Loto annuel le 15 mars 2024 à la Maison du Temps Libre à 20h30 :
de nombreux lots dont 2 voyages à gagner**

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Infos Associatives

Foyer Rural Le Monastier

Les activités du Foyer Rural ont repris début octobre. Un deuxième créneau horaire a été ouvert pour l'atelier « art créatif » encadré par Julie ANGLES. Nous avons pu d'ailleurs admirer, devant la mairie et le gite d'étape, deux créations Land Art à base de fleurs de chrysanthèmes gracieusement offertes par « les fleurs du Gévaudan ». Nous remercions vivement Philippe.

Le foyer rural était présent au marché de Noël avec l'atelier calligraphie. Les personnes suivant cette activité, après avoir effectué un stage, nous ont présenté de magnifiques créations. Merci à Jocelyne et à son groupe. Nous avions en charge, également le repas. Soupe, grillades, crêpes, marrons ont réchauffé les participants.



Le 13 décembre avec l'association familiale nous recevons, pour le Noël des enfants la compagnie Hors Logerie dans son nouveau spectacle « tandem épicerie artistique ».

Le 24 janvier une nouvelle activité « Mon moment magique » pour les petits de 4 à 6 ans verra le jour .Elle aura lieu tous les mercredis de 10 à 11h. Cette activité sera animée par Amandine STARZINSKAS. Elle offrira des ressources de bien-être, jeux relaxations gratitude, respiration, dessin, pratique corporelles invitent à se sentir bien dans sa tête, dans son cœur et dans son corps.

Renseignements et inscriptions au 06 80 27 23 92

Prochaines dates :

- ✓ 3 février : Fête du cochon
- ✓ 10 février : contes et rencontres

Le foyer rural vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2024

Association «Notre épice rit »

Voici les dernières nouvelles des travaux en fin novembre :

- ✓ la porte d'entrée et la vitrine demandent un délai de livraison de trois semaines.
- ✓ l'isolation des murs est terminée, seuls les joints restent à faire.
- ✓ le ragréage du sol est fini, une peinture complétera au mieux les travaux

- ✓ le carrelage des toilettes est posé
- ✓ restent à terminer la plomberie, l'électricité ...
- ✓ peinture et poêle à granulés seront réalisés et posés en fin de chantier



L'aménagement du local sera fait par les bénévoles dès la fin des travaux. Les adhésions, indispensables pour prétendre y faire vos courses, se feront à partir de début janvier.

Au vu de tout cela, nous serons prêts à vous accueillir dès le mois de janvier ou février. De toute façon, vous serez informés par affiches, articles de presse et surtout par le bouche à oreilles, n'hésitez pas à nous renseigner.

Nous avons hâte de vous recevoir dans « votre » épice rit, la convivialité sera au rendez-vous.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Infos Associatives

Les arts du chant

Un petit coup d'œil sur notre activité estivale 2023 :

L'**ensemble vocal les Rescapés** a fait retentir ses tout premiers chants sur les marchés de Marvejols et Chirac ainsi qu'à la Fête de la Musique du Monastier, et tous les choristes ont eu le plaisir d'accueillir Muriel CHIARAMONTI au cours d'un stage de Chants Corses.



... et si vous y étiez, vous avez pu entendre Les Rescapés chanter Noël à Marvejols !

Pour le **Chœur Guillaume**, l'été s'est vu ponctué de nombreux concerts aux quatre coins de la Lozère (Champerboux, Chirac, St Alban sur Limagnole, Bédouès, Mende, Ste Énimie), ainsi qu'au Temple de Millau.



Merci à notre public toujours nombreux, chaleureux et enthousiaste. Quel plaisir pour les choristes !!!

En Octobre, un stage de Chant pour Voix de Femmes, animé par C. CRESPIN, a réuni 13 choristes confirmées autour de pièces contemporaines finlandaises et bulgares. Le fruit de ce travail fera l'objet d'un concert à venir... à ne pas manquer !

Et voilà... de nombreux projets se profilent pour 2024, des concerts s'annoncent (les Médiévales du Malzieu, Fest'Oc Marvejols, St Guilhem le Désert...), et les choristes ont repris leurs répétitions pour vous concocter de nouveaux répertoires ! A très bientôt pour des nouvelles ! les-arts-du-chant@hotmail.com

Le club Bon Accueil du MONASTIER

Le Club Bon Accueil du Monastier a repris ses activités depuis le 14 octobre 2023. Il vous fait part de ses activités pour le début de l'année 2024 :

- ✓ **Mercredi 10 janvier 2024** - salle du Club : galettes des Rois
- ✓ **Dimanche 25 février 2024**: repas
- ✓ **Dimanche 7 avril 2024** - salle COLUCCI : LOTO GOURMAND sans ordinateur à 14H
- ✓ **Mardi 30 avril 2024** : sortie d'un jour au marché à bestiaux de Laissac
- ✓ **Dernière semaine de mai 2024**: voyage de 4 jours « Le charme de la Touraine »
- ✓ **Dimanche 23 juin 2024** : voyage d'un jour croisière en Camargue - Aigues Mortes

Pour tout renseignement tél : 06 27 76 05 91

Association Familiale Le Monastier

L'association Familiale a repris ses ateliers le Mercredi 6 Septembre. Cette association est avant tout un lieu d'échange et de savoir-faire, mais aussi d'écoute et de contact humain. Un large panel d'activités est proposé, l'atelier est libre, les responsables bénévoles sont là pour vous guider dans vos réalisations.

La carte d'adhésion qui est proposée en début d'année, nous permet l'achat de matériel nécessaire pour réaliser les créations, le montant de la carte est de 24 euros. Les Mercredis soir à partir de 20 Heures, salle des associations.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Infos Associatives

Club de l'Amitié Chirac / Générations-mouvement

Déjà bientôt Noël arrive et une nouvelle année. Depuis la dernière gazette le club de Chirac a réalisé de nombreuses activités :

- ✓ Un groupe est parti à Calella début septembre, c'était pour certains un dépaysement et un moment convivial, également une découverte du patrimoine.
- ✓ Le 4 octobre nous sommes allés au musée de la mine à la Grand Combe et en avons profité d'un repas frugal avec une très bonne ambiance comme à l'accoutumé au Pendedis. Tout le monde est revenu ravi.
- ✓ Du 18 au 21 octobre nous sommes partis à Saint Tropez où nous avons visité la région et avons été hébergés dans un village de vacances au Reverdi. Nous en avons bien profité !
- ✓ Le 16 décembre le repas de Noël du club de l'Amitié aura lieu avec l'ambiance et sera animé par Sylvain GERBAL.
- ✓ Depuis le début de l'année la chorale est intervenue dans de nombreuses maisons de retraites et tous les jeudis des activités ont cours dans la salle des associations.



Pour plus d'informations contacter : Emilie : 06 88 45 60 00
Marie Thé : 06 48 78 25 34 /Eliane : 06 79 48 59 71

Nous prévoyons pour 2024 :

- ✓ Le 16 janvier l'assemblée générale avec la galette.
- ✓ Du 1 au 4 mars le Carnaval de Nice et la Fête du citron à Menton.
- ✓ Le 19 mars un spectacle du cabaret de Paris à Béziers.
- ✓ Le 24 mai la visite du jardin de Saint Adrien...
- ✓ Le 27 juin le pique-nique aux Salelles

Avant de terminer nous souhaitons à tous une bonne santé et de joyeuses fêtes de Noël en famille ainsi qu'une bonne et heureuse année 2024.

La Presse en parle ...

Land art au Monastier



Chantier créatif – place de la Mairie

Mercredi 15 novembre, les rues du Monastier se sont colorées grâce à l'atelier d'arts visuel, de Julie ANGLE. Tous les après-midi, Julie ANGLE anime des ateliers d'arts créatifs auprès des enfants de la commune de Bourgs-sur-Colagne.

Ces derniers ont réalisé des œuvres éphémères, avec des fleurs. Ces dernières ont été prélevées et récupérées sur les chrysanthèmes invendus de la Toussaint, des Fleurs du Gévaudan, à Chanac, où Julie ANGLE travaille. Ainsi, les enfants leur ont donné une seconde vie, tout en forme et en couleur. Pour le plaisir des yeux !

En amont, la municipalité du Monastier a accepté le projet et a permis de le réaliser sur un espace public afin que tous en profitent.

Midi Libre - Publié le 17/11/2023



Photo prise par la Commission Communication

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

La Presse en parle ...

Métiers, passions et talents locaux mis en avant au parcours photo

Vendredi 15 septembre, rendez-vous était donné devant la mairie de Chirac, pour l'inauguration du parcours photos mettant en avant des métiers, des passions et des talents locaux.

Philippe TARRAL, membre du photo-club a pris la parole et a retracé l'historique de ce projet ambitieux. C'est au festival photo de Phot'Aubrac que l'idée a germé : pourquoi ne pas embellir la commune avec des photos de grandes dimensions qui mettraient à l'honneur notre territoire ?



Quarante-deux bâches exposées pendant cinq ans

Après un long travail de prospection pour identifier les murs et le cheminement du parcours, il a fallu se rapprocher des propriétaires et entamer le travail de prise de vue avec les artisans. Cela fut long et la crise du Covid a mis un coup d'arrêt au projet. La première photo à être installée fut celle du forgeron Gilles CONORT, sur l'ancienne mairie du Monastier. Aujourd'hui, grâce au travail méticuleux des employés de mairie, les photos sont en place et c'est un réel plaisir pour les yeux. Les quarante-deux photos grand format sur bâches resteront de manière permanente 5 ans, sur les façades des maisons du Monastier et de Chirac.

Deux parcours de 5 km permettent de déambuler au cœur des villages pour découvrir les portraits réalisés par dix-neuf photographes du club. C'est aussi l'occasion de passer dans des ruelles un peu secrètes. Une plaquette que l'on pourra trouver dans les mairies ou à l'office de tourisme de Marvejols présente le circuit avec une liaison entre les deux villages. Sous chaque photo, on trouve un flashcode qui apporte des précisions sur l'artisan, le mode de prise de vue et propose d'autres photos non retenues pour l'impression. Il faut savoir que le club photo a longtemps débattu sur le choix des photos du parcours. La municipalité a accompagné ce projet largement subventionné. La commune se dote ainsi d'un attrait touristique supplémentaire pour les touristes ou les familles en quête de balades douces.

Philippe TARRAL et Paul HONORAT, président du club ont tenu à remercier tous les partenaires du projet.

La cérémonie s'est arrêtée place d'Entraygues, où la quadrette chiracoise a exécuté plusieurs danses locales au son de l'accordéon. La mairie a ensuite offert le verre de l'amitié à tous les participants.

Midi Libre - Publié le 21/09/2023

Les sapeurs-pompiers volontaires de Chirac ont fêté la Sainte-Barbe



[La Sainte Barbe a mis les pompiers de la commune à l'honneur.](#)

Samedi 2 décembre, les sapeurs-pompiers volontaires de la caserne de Chirac se sont réunis pour fêter la Sainte-Barbe. Sous l'égide du chef de centre, Benjamin Boyer, avec à ses côtés les élus locaux, un membre de l'état-major du SDIS, des représentants des centres de secours environnants, de la gendarmerie et de la DIR, ainsi que des familles et des anciens sapeurs-pompiers de Chirac, la cérémonie a été suivie d'un apéritif, d'un repas et d'une soirée dansante, organisés et orchestrés par le président de l'amicale et de son équipe.

L'occasion pour le chef de centre de rappeler les missions qui sont celles de tout sapeur-pompier volontaire et de faire le bilan des actions de l'année.

Ainsi, on a pu apprendre que les interventions sont toujours plus nombreuses, (250 sur 2023), dont 80 % effectuées pour du secours à personne, 10 % pour des feux, 6 % pour des accidents de la route et 4 % en opérations diverses.

Cette cérémonie a aussi permis de mettre à l'honneur Louise, Margot, Frédéric et Adrien, les recrues qui ont validé les différentes formations incendie et secourisme, nécessaires pour intégrer le corps départemental et intervenir au sein du centre de rattachement. Ont été aussi honorés, Baptiste qui a validé sa formation d'équipier de secours routier, Julien qui a obtenu le grade d'adjudant-chef et Carine, de sergent-chef.

Une cure de jouvence pour le centre de secours

Enfin, il a été fait état des travaux engagés sur le centre, comme des travaux de peinture, la création de casiers spécifiques pour les tenues de feux et plus généralement des travaux d'entretien et du maintien du casernement, et cela grâce au soutien financier du Département et de la commune. À ce jour, le centre de secours de Chirac compte dix-huit sapeurs-pompiers volontaires, mais Benjamin Boyer a rappelé à l'assistance que pour un fonctionnement optimal, les pompiers continuent encore et toujours à recruter. Aussi n'hésitez pas à vous manifester si vous êtes tentés par cette formidable aventure humaine.

Midi Libre - Publié le 09/12/2021

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Bibliothèque du Monastier

Horaires et jours d'ouverture de la bibliothèque

Les mercredis de 10h30 à 11h30
et les 1^{er} et 3^{ème} samedis de 10h30 à 11h30

Bibliothèque de Chirac

Horaires et jours d'ouverture de la bibliothèque

Les mercredis de 16h00 à 18h00
et les samedis de 10h00 à 12h00

Rétrospectives des délibérations : Septembre à Décembre 2023

- ↳ 40/2023 : Mise à jour du projet « aménagement du hameau de Moriès ».
- ↳ 41/2023 : Travaux d'électrification : versement fonds de concours - complexe multifonctionnel de Chirac.
- ↳ 42/2023 : Programme de sobriété et d'efficacité énergétique – rénovation de l'éclairage public.
- ↳ 43/2023 : Demande subvention ANCT d'aménagement des anciens ateliers techniques pour l'installation de l'épicerie participative.
- ↳ 44/2023 : Vente du camion de la commune.
- ↳ 45/2023 : Demande de subvention DETR pour l'achat d'un camion.
- ↳ 46/2023 : Demande de subvention ADEME dans le cadre de l'appel à projet « Marche du quotidien ».
- ↳ 47/2023 : Choix de l'entreprise pour l'opération « gagner du terrain » de la Française des Jeux
- ↳ 48/2023 : Choix de l'entreprise pour l'achat des panneaux d'adressage communal.
- ↳ 49/2023 : Consultation d'un Maître d'Œuvre pour l'aménagement des 3 places de Chirac, désimperméabilisation et verdissement. Traitement des îlots de chaleur.
- ↳ 50/2023 : Convention pour le développement de la lecture publique de la médiathèque municipale avec le Conseil Départemental de la Lozère.
- ↳ 51/2023 : Déplacements des panneaux de signalisation du Monastier.
- ↳ 52/2023 : Choix de l'organisme bancaire pour la réhabilitation de l'école et transformation en logements.
- ↳ 53/2023 : Participation de la commune aux frais de scolarité des élèves de l'école privée Sainte Angèle.
- ↳ 54/2023 : Participation de la commune aux projets artistiques, culturels et sportifs des écoles publiques 2023/2024.
- ↳ 55/2023 : Programme école et cinéma des écoles publiques 2023/2024
- ↳ 56/2023 : Désignation d'un référent débroussaillement, ambroisie et chenilles processionnaires.
- ↳ 57/2023 : Approbation de l'avenant « Bourg Centre ».
- ↳ 58/2023 : Augmentation du prix de repas de l'association « Les Jardins du Sacré Cœur ».
- ↳ 59/2023 : Décision Modificative 1 du Budget Principal Commune.
- ↳ 60/2023 : Motion : annulation des classements Natura 2000, prairies sensibles.
- ↳ 61/2023 : Choix des entreprises pour la réhabilitation de l'ancienne école de Chirac et transformation en logements.
- ↳ 62/2023 : Transformation de subvention Fonds Vert pour la désimperméabilisation.
- ↳ 63/2023 : Autorisation du lancement de la consultation des entreprises pour le désimperméabilisation végétalisation et aménagements de la place de la Tour de Chirac.
- ↳ 64/2023 : Achat de panneaux de rue suite à la nomination des rues, places et lieux dits – annule et remplace la délibération 48/2023 du 23/09/2023.
- ↳ 65/2023 : Achat de la licence IV.
- ↳ 66/2023 : Tarifs communaux 2024.
- ↳ 67/2023 : Assurance statutaire.
- ↳ 68/2023 : Programme de labellisation « APIcités ».
- ↳ 69/2023 : Choix des entreprises pour le désimperméabilisation végétalisation et aménagement de la place de la Tour.
- ↳ 70/2023 : Programme de sobriété et d'efficacité énergétique – rénovation de l'éclairage public – annulation de la délibération 42/2023 du 07/09/2023 et adoption de la participation du SDEE.
- ↳ 71/2023 : Annulation de la délibération 57/2023 et nouvelle approbation de l'avenant au contrat «Bourg Centre » pour la période 2022-2028.
- ↳ 72/2023 : Expérimentation de Compte Financier Unique pour les comptes 2023.
- ↳ 73/2023 : Décision Modificative 2 du Budget Principal Commune.
- ↳ 74/2023 : Choix du maître d'œuvre pour la désimperméabilisation et aménagement des places d'Entraygues et de la Piéta à Chirac.
- ↳ 75/2023 : Groupement de commandes pour la fourniture de fioul et carburant – convention constitutive et représentant à la CAO.
- ↳ 76/2023 : Tarification des gîtes communaux 2024/2025.
- ↳ 77/2023 : Convention SAFER : biens vacants et sans maîtres.
- ↳ 78/2023 : Investissement 2024 : autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses.
- ↳ 79/2023 : Signature de la convention d'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes.

Les délibérations sont consultables en intégralité dans les procès-verbaux des conseils municipaux soit sur le site de la mairie : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>, soit à l'affichage en mairie.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Etat Civil

Conformément à la réglementation, nous ne pouvons plus publier l'état civil.

La mairie vous propose de faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage, ou du décès de votre proche dans le bulletin municipal.

Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion sera faite que sur votre demande.

Recensement



Infos pratiques

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Services de Garde Médecin (Nuits et WE)

0 810 60 46 08

Services de Garde Pharmacie (Nuits et WE)

32 37

Dr MASSON (Généraliste) : 04 66 31 03 87

Dr SURCA (Gynécologue) : 04 66 31 92 88

Mme FOUBERT/M. SEGUIN (Infirmiers) : 06 62 42 67 73 / 06 82 22 56 09 / 04 66 47 39 58

Cabinet GILLES (Kiné) : 04 66 45 89 56

Cabinet ROMAN (Kiné): 04 66 48 57 34

Mme AMIGUES (Psychologue) : 06.16.02.18.99

M. LACAGE (Praticien en Shiatsu) : 06 21 38 77 65

Mme LENGRAND (Naturopathe) : 06 36 05 01 89

M et Mme MARRA (Médecines Douces) :

07 63 59 40 30 / 06 71 34 73 67

Mme PENAS (Ostéopathe) : 06 62 41 16 06

Mme ROBERT (Psychomotricienne) : 06 49 88 68 57

Assistantes Maternelles

Maison d'Assistantes Maternelles « Les enfants d'abords » : Mélanie ROUVIERE / Isabelle CHAUSSINAND : 06 79 71 67 75 - ZA Entraygues - Traversée de l'AOURO
CABIROU Nadine : 04 66 32 79 76 – Fabrèges
CONORT Océane : 06 79 98 22 94 - 6 Rue des Eschampets

GUNS Élodie: 06 38 82 51 92 - 10 Chemin de Montjézieu

FIELBAL Delphine : 06 68 13 41 14 - 3 Rue du Vialaret

SOUBRIER Shirley : 06 15 41 47 84 - 1 Rue du Grand Travers

SEGUIN Nathalie : 04 66 32 43 31 - Route des Orchidées

Votre mairie

Contact : mairie@bourgssurcolagne.fr

Mairie de Bourgs sur Colagne

26, Avenue de la République
Le Monastier
48100 BOURGS SUR COLAGNE
Tel : 04 66 32 72 17

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi :
10h-12h / 14h-16h
Le vendredi et samedi 10h-12h

QR Code :
[site de Bourgs sur Colagne](http://site.de Bourgs sur Colagne)



Mairie annexe de Chirac

Quartier du Rieu
Chirac
48100 BOURGS SUR COLAGNE
Tel : 04 66 32 70 06

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi :
8h30-12h / 13h30-17h30
Le vendredi 8h30-12h / 13h30-17h

Rappel

CITYC ALERTE : Informer et alerter

Pour être informés : une solution simple! Inscrivez-vous !

Inscription sur le site

de la Mairie

ou bulletin joint



utilise la plateforme Cityc pour informer et alerter les habitants des événements sur la commune. Vous pouvez vous inscrire ici, pour être vous aussi informé et alerté.



Nom



Prénom



Année de naissance



Email



Téléphone portable

→ Pour recevoir les informations par SMS.



Téléphone fixe

→ Attention ! Vous ne recevrez que les informations urgentes !



Adresse



Village



48100



BOURGS SUR COLAGNE

Inscription sur les groupes :

- Bourgs sur Colagne Informations urgentes (inondation, incendie, pollution, ...)
- Informations Communales Bourgs sur Colagne
- Informations sur la vie de la Communauté de Communes
- Informations urgentes (inondation, incendie, pollution...)
- Informations sur le service de l'eau et de l'assainissement
- Informations sur le service des déchets
- Informations sur la médiathèque
- Informations sur France services
- J'autorise ma commune à conserver mes données personnelles transmises par ce formulaire pour faciliter la communication avec ses administrés.
Aucune exploitation commerciale ne sera faite des données conservées.

Inscription

[Cityc, le Système d'Alertes à la population en temps réel](#)

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>



COMMUNE DE
BOURGS SUR
COLAGNE

MÉDIATHÈQUE

Chirac
Le Monastier

LE BONHEUR EST DANS LE PETIT



La consultation des documents sur place est libre et gratuite.



CONTACT

Médiathèque du Monastier
Place du Teil
(juste derrière la Mairie)
48100 Bourgs sur Colagne

HORAIRES D'OUVERTURE

À CHIRAC

- Mercredi de 16h à 18h
- Samedi de 10h à 12h

AU MONASTIER :

- Lundi 16h30 à 18h30 (à partir de janvier 2024)
- Mercredi de 10h à 12h00
- Les 1er et 3ème samedis de chaque mois de 10h à 11h30

✓ TARIF :

C'EST GRATUIT !!!

Mais veillez à faire renouveler votre carte d'adhérent chaque année



COMMUNE DE
BOURGS SUR
COLAGNE



COMMENT ACCÉDER AUX RESSOURCES NUMÉRIQUES

- Demandez de l'aide à votre bibliothécaire ou depuis chez vous, connectez-vous au site internet :

biblio.lozere.fr

- cliquez sur « se connecter »
- puis sur « inscription ressources numériques »
- complétez les champs marqués d'un astérisque
- respectez les normes pour la création de votre mot de passe
- choisissez une ou plusieurs ressources numériques
- cliquez sur « je ne suis pas un robot »
- cliquer sur « s'inscrire »

Nos événements :

- Accueil de classes
- Contes de Noël

En partenariat avec la MDL

- Premières Pages, pour les 0-3 ans
- Printemps des Poètes,
- Itinérances numériques,
- Mois du Film Documentaire,
- Contes nus pieds
- Contes en chaussettes, etc

Des bibliothécaires bénévoles à votre service

Pour s'inscrire ou connaître l'ensemble de notre programmation, RDV sur notre page Facebook

Votre médiathèque en quelques chiffres:

3200
livres en rayon

Des bibliothécaires bénévoles à votre service

Deux espaces de **70 m²** à Chirac et **108m²** au Monastier dédiés à la culture et aux loisirs

Deux espaces de
70 m² à Chirac
et **108m²** au Monastier

dédiés à la culture
et aux loisirs



Bon à savoir :

Le prêt des livres se fait généralement sur une période de 2 ou 3 semaines

> Pour toute prolongation, merci de vous rapprocher de votre bibliothécaire